



Annulation achat voiture neuve

Par **cibola22**, le **07/07/2014** à **10:58**

Bonjour à tous,

je viens vers vous afin d'avoir des renseignements et savoir ce que je risques.

Je m'explique:

J'ai signé un bon de commande pour une voiture neuve le 15/06/2014

prix total à payer : 31 540 E remise et reprise de mon ancien véhicule incluse

J'ai payé un acompte par carte bancaire de 500E , et je devais faire un prêt de 6000E pour une extension de garantie de 5 ans. Pour ma part je devais donc payer 6000 E en prêt et pour les 25 000 restant ma mère devait me faire un virement afin que je puisse payer le reste. La ou ça se complique c'est que suite à une histoire de famille ma mère à des comptes bloqués et donc le virement n'ai jamais passé, mais ça au départ ma mère ne le savait pas puisque les fonds venait d'ailleurs.Impossible de faire un chèque de banque non plus.

Pendant ce temps la le temps à passer (3 semaines donc plus de 7 jours), le concessionnaire a été patient avec nous, nous sommes donc aller nous expliquer vendredi dernier au directeur de la concession qui m'a averti qu'il était en droit de se retourner contre moi (ce qui est tout à fait normal) ou de s'arranger à la miable.Il m'a proposer de refaire un financement après de son vendeur pour un prêt pour la totalité et ma mère en garant. mais je trouve que l'on prend trop de risques dans cet histoire surtout qu 'avec un ce nouveau prêt ça me ferait donner plus de 700E par mois sur 5 ans, je sais même pas si ma banque à le droit de refuser. Pour le moment je n'ai rien signer le vendeur à juste rempli un dossier pour faire une demande et il m'on repris la carte grise.

Alors voici mes questions:

- 1) si je veux tout annuler dois je faire une lettre en accusé de réception et je met quoi dedans?
- 2) si la concession se retourne contre moi êtes vous capable de me dire un peut près quel montant je risque de payer? y a t il une limite ?
- 3) si je m'arrange à la miable , je veux pas me faire avoir, combien peut il exiger de moi car je ne voudrait pas qu'il profite de la situation.Si cela doit se faire est il préférable que je me fasse accompagner d'une personne assermenté?

ce que je ne comprend pas c'est qu'ils veulent absolument me vendre cette voiture alors qu'ils savent que je n'y suis pour rien .

ce qui me faire peur aussi c'est que plus le temps passe et plus ça risque de me coûter chère cette histoire.

Pour info : je n'ai rien signé pour le premier prêt.

et le motif de mon annulation et que je ne pourrais pas payer suite au désistement de ma mère

[s]un truc que je pige pas j'ai signé un bon de commande sans rien signé au niveau du prêt , ils auraient du faire la demande de prêt avant que je signe le bon non ? sinon la commande n'est pas finalisée.[/s]

En vous remerciant

Mes salutations,

Par **cibola22**, le **08/07/2014** à **10:04**

bonjour,

Je n'ai pas de réponse, j'ai posté au mauvais endroit?

Merci

Par **janus2fr**, le **08/07/2014** à **10:28**

Bonjour,

Ce que l'on peut dire pour l'instant, c'est que vous avez bien signé le bon de commande et, qu'à priori, ce n'est pas spécifié qu'il s'agit d'un achat à crédit.

Vous ne disposez donc pas de droit de rétractation et le vendeur peut vous obliger à finaliser la vente, y compris devant la justice le cas échéant.

Par **cibola22**, le **09/07/2014** à **11:11**

bonjour,

merci pour votre réponse, sur le bon de commande est coché : achat à crédit affecté et je n'ai pas reçu les papiers concernant le prêt je n'ai donc pas pu utiliser mon délais de rétractation qui est de 7 jours je crois pour un prêt.

Lors de la signature du bon de commande je n'ai pas eu non plus un exemplaire de la demande de crédit.

Cordialement,

Par **janus2fr**, le **09/07/2014** à **13:06**

[citation]sur le bon de commande est coché : achat à crédit affecté [/citation]

J'avais compris que vous n'achetiez pas à crédit d'après :

[citation]J'ai payé un acompte par carte bancaire de 500E , et je devais faire un prêt de 6000E pour une extension de garantie de 5 ans. Pour ma part je devait donc payer 6000 E en prêt et pour les 25 000 restant ma mère devait me faire un virement afin que je puisse payer le reste.[/citation]

Il est vrai que 6000€ juste pour une extension de garantie, cela me semblait cher...